

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3035 - JEUDI 5 OCTOBRE 2017

PAIX ET SÉCURITÉ

La « Sainte-Alliance » pour la paix au Pool

Tels des intercesseurs jouant à concilier les vivants et les mânes des ancêtres, les sages et notables du Pool ont entonné le chant de la paix, le 3 octobre, au Palais du peuple, en présence du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Dix-huit mois que dure la crise du Pool, dix-huit mois qu'en plus de la détermination de la Force publique à mettre hors d'état de nuire les commanditaires des attaques des quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, le gouvernement reste ouvert aux initiatives susceptibles d'aider au retour de la tranquillité dans cette partie du pays.

Page 16



Le poing levé pour célébrer l'alliance

ENSEIGNEMENT

La contribution de la communauté éducative ouvre la brèche aux arnaqueurs

La décision de faire participer les parents d'élèves au financement de l'école congolaise en cette période de crise économique semble ouvrir, faute de textes d'application, la voie à des exagérations de la part des responsables d'établissements publics, au regard des montants exigés pour l'inscription des apprenants. Interrogé sur le sujet par la presse, lors de sa ronde à l'occasion de la rentrée scolaire, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso a rejeté d'un revers de la main les informations faisant état de cette situation qui, si l'on n'y prend garde, ouvrirait la voie aux arnaqueurs, au détriment des parents d'élèves qui se disent abusés.

Page 5



Les deux parties lors des pourparlers

INVESTISSEMENTS

L'Italie intéressée au secteur du bâtiment au Congo

Des représentants des sociétés italiennes spécialisées dans la construction des édifices civils, industriels et résidentiels, des routes et autoroutes, voies ferrées, pistes aéroportuaires et ponts, souhaitent développer des projets en République du Congo.

À l'occasion d'une rencontre, le 3 octobre, avec le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, ces chefs d'entreprises issus de la ville d'Udine, au nord-est de l'Italie, ont

exprimé leur désir de nouer des partenariats public-privé en vue d'accompagner les efforts du gouvernement congolais pour le développement économique. « Nous avons des projets qui cherchent des partenaires. Pour cela, nous vous remettons notre charte d'investissement et du droit des affaires afin d'étudier les mécanismes d'accompagnement des entreprises italiennes », a indiqué le ministre Emile Ouosso.

Page 3

CÉMAC

Création en vue d'un marché obligataire au profit des PME

Une initiative de la Société financière internationale (SFI), soutenue par la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), entend mettre sur pied un marché obligataire destiné à financer les Petites et moyennes entreprises (PME).

Proposé par le président de la SFI, Huan Jugdong lors de son récent séjour au siège de cette communauté, à Yaoundé au Cameroun, ce marché obligataire va générer des revenus qui permettront d'accorder des prêts aux PME évoluant dans cette sous-région.

« Développer un marché obligataire nécessite des capacités techniques et des mécanismes de régulation. C'est un processus qui nécessite une identification des risques et de disposer des outils nécessaires à leur gestion », a-t-il précisé.

Page 6

JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES ÂGÉES

Caritas Sainte-Anne appelle à la solidarité en faveur des personnes vulnérables

À l'occasion d'un office religieux et d'un concert de chants dédiés aux personnes de 3ème âge organisés par la Caritas Congo et Rémy Ayayos, sous le parrainage de la première dame

du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, un appel à l'aide a été lancé pour soutenir ces personnes défavorisées.

« Il est nécessaire pour chacun d'entre nous de s'investir dans cette œuvre charitable, de mettre la main à la pâte pour soutenir Caritas afin qu'elle s'occupe des personnes vulnérables comme l'enseigne la parole de Dieu. La prise en charge de ces personnes doit être le devoir de tous, car



Au premier plan, l'épouse du chef de l'État pendant l'office religieux elles ont droit à notre gratitude et à notre accompagnement », a lancé le président de Caritas, le frère Jean Marie.

Page 16

ÉDITORIAL

Sisyphé

Page 2

ÉDITORIAL

Sisyphes

La rencontre internationale qui réunit pendant trois jours, chez nous, à Brazzaville, de nombreux experts africains afin de préparer la prochaine conférence sur le climat qui se tiendra dans moins de deux mois à Bonn, en Allemagne, mérite à coup sûr une attention particulière. Outre le fait qu'elle doit permettre de préciser les orientations que dessinera et sans doute aussi les propositions que formulera l'Afrique lors de cette nouvelle COP, elle permettra notamment de lancer le processus qui aboutira à l'édification du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dont les fondements ont été posés lors de la Conférence d'Oyo il y a très exactement sept mois.

Conçu par la prestigieuse Brazzaville Foundation dont le siège est à Londres et qui réunit en son sein de hautes personnalités du monde entier, proposé à ses pairs d'Afrique centrale par le président Denis Sassou N'Guesso lors de la COP 22 à Marrakech, acté dans son principe par les douze Etats du Bassin du Congo présents sur les berges de l'Alima le 7 et le 8 mars dernier, le Fonds Bleu est l'un des projets les plus ambitieux, les plus fondateurs du vingt-et-unième siècle dont nous vivons les premières décennies. S'il voit effectivement le jour, ce qui est aujourd'hui certain, il garantira aux plusieurs centaines de millions d'humains qui vivent dans cette partie du monde une vie plus saine, plus sûre, plus équilibrée, plus heureuse donc que celle vécue par nos semblables dans les siècles passés.

Il n'est jamais facile de passer des idées, aussi nobles soient-elles, aux actes et donc du rêve à la réalité mais l'enjeu est tel pour les peuples du Bassin du Congo que tout doit être mis en œuvre afin que le Fonds Bleu entre rapidement dans la phase éminemment stratégique de sa construction. Et pour qu'il en aille ainsi il faut que les Etats, les gouvernements, mais aussi les institutions internationales mobilisent leurs forces, leurs moyens, leur volonté aussi, sans sous-estimer pour autant l'importance des obstacles que chacun d'eux, chacune d'elles devra franchir. Car c'est bien une sorte de rocher de Sisyphes que tous devront porter s'ils veulent faire du Fonds Bleu un moteur de l'émergence africaine.

Une fois de plus le Congo, notre Congo, se trouve à la manœuvre. Il a suffisamment prouvé sa volonté d'agir pour que nous n'ayons pas le moindre doute sur le fait qu'il mettra toute son énergie au service de cette noble aventure.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Pierre Jessua content de l'élection d'Isidore Mvouba à la présidence

Le directeur général de la société Total E & P Congo, Pierre Jessua a été reçu le 4 octobre à Brazzaville par le nouveau président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Il s'est félicité de son élection à la présidence de la chambre basse du parlement.

À la fin des entretiens, le directeur général de Total E & P Congo n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes qui supposent que les deux personnalités ont assurément échangé autour de Moho Nord qui est actuellement un ambitieux et innovant projet de groupe Total au Congo.

Lancé pour développer les récentes découvertes dans le champ Moho Bilondo, situé dans la capitale économique du Congo, Pointe-Noire, ce projet illustre l'expertise de Total dans la réalisation d'explorations complexes en eaux profondes.

Avec une capacité de production maximale de 140.000 barils par jour, Moho nord a une durée de



Isidore Mvouba s'entretenant avec Pierre Jessua (Adiac)

vie de trente ans. Il regroupe deux projets. Le premier concerne le développement de Moho phase 1 bis, une extension du site existant d'Alima. Onze nouveaux puits y sont raccordés.

La seconde phase « Moho Nord », implique la création d'un nouveau pôle de production au nord de Moho Bilondo, regroupant dix-sept puits connectés. Notons que ce projet apporte sa pierre à l'édi-

ficé dans le développement du tissu économique congolais, puis que Total E & P Congo s'engage dans une démarche de contenu local mais également de diversification économique.

La santé, la sécurité et l'environnement, principes fondamentaux de Total, se retrouvent au cœur de ce projet titanesque, à travers de nombreux défis qu'il comporte.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

La République de Cuba engagée à soutenir la formation des cadres congolais

L'ambassadeur de Cuba en République du Congo, Manuel Maria Serrano Acosta, a réitéré le 4 octobre à Brazzaville l'engagement de son pays à soutenir le Congo dans la formation des étudiants. Il l'a fait savoir à l'issue d'un entretien avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. Les deux personnalités ont échangé sur les relations entre les deux pays, en particulier sur les liens existant entre les parlements de Cuba et du Congo.

Le diplomate cubain s'est félicité de l'assistance cubaine au Congo dans le domaine sanitaire



Manuel Maria Serrano Acosta s'adressant à la presse (Adiac)

avec la présence des médecins cubains dans les hôpitaux d'Oyo, Owando, Dolisie et Brazzaville. Il a également évoqué la situation des étudiants congolais à Cuba. Selon lui, les deux pays étendront leur coopération dans le domaine de l'agriculture.

Par ailleurs, l'ambassadeur de Cuba et Pierre Ngolo ont parlé de la prochaine réunion de l'Assemblée de l'union interparlementaire qui se tiendra en Russie dans les tout prochains jours. Le diplomate cubain a informé le président du Sénat de la situation de son pays après le passage du cyclone Ouragan.

Jean Jacques Koumbemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

Des Italiens prêts à investir au Congo

Les représentants des sociétés MP, Asteq, Antonio Zanini et Edilverde ont conféré, le 3 octobre à Brazzaville, avec le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso.



La délégation des entrepreneurs italiens spécialisés dans le domaine des travaux publics séjourne à Brazzaville, en vue d'explorer le marché congolais. En provenance de la ville de Udine, au nord-est de l'Italie, ces entrepreneurs oeuvrent, entre autres, dans la construction des édifices civils, industriels et résidentiels, des routes, autoroutes, voies ferrées, pistes aéroportuaires, ponts et viaducs, la fabrication de machines pour le fer à béton, la réalisation des gazoducs, oléoducs, centrales électriques. Elles sont également spécialisées dans

les travaux d'assainissement. « Notre région a beaucoup à offrir », souligne le directeur de la Chambre de commerce de Udine, Omar Londero, qui

se montre favorable à un partenariat public-privé. Ainsi, ils entendent mettre leur expertise au service des entreprises congolaises.

Les deux parties lors des pourparlers (Adiac) « Nous avons des projets qui cherchent des partenaires. Nous allons vous remettre la charte d'investissement et du droit des affaires au Congo.

Malgré la présence de beaucoup d'entreprises étrangères, le pays est à construire en entier », a fait savoir le ministre de l'Équipement, et de souligner : « Au niveau de l'Etat italien il faut regarder les mécanismes d'accompagnement des entreprises italiennes ».

Le réseau routier congolais long de 18.000 km, dispose de 3000 km seulement de routes revêtues, dont 2000 km de routes construites par les sociétés chinoises. « Il faut faire des routes et des ponts. On a donc besoin des fers à béton. Il ne dépend que de nous, pour les transformer en projet concret », a-t-il indiqué avant de demander à cette délégation de penser à l'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Josiane Mambou Loukoula

TIC

Le Centre d'application aux métiers de l'informatique clôture son programme « Vacances informatique 2017 »

La cérémonie de clôture de ce programme qui s'est tenu sur le thème « Nous vous ouvrons les portes à la formation et ses métiers », couplée au Brevet informatique et Internet (B2i) pour les enfants, a eu lieu, le week-end dernier au siège du Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami) en présence du délégué du ministère de l'enseignement technique et professionnel de la formation qualifiante.

Cette formation sur la programmation, réseaux bureautique, développement web, maintenance, autocad 3D, anglais, archicad, développement mobile, infographie, s'est tenue du 03 juillet au 30 septembre 2017. Pendant trois (3) mois, les apprenants notamment, les enfants, les jeunes et les adultes se sont attelés, avec grand intérêt et une assiduité exemplaire, à

connaître et, ou découvrir pour certains l'environnement des logiciels bureautiques et les applications pertinentes sur Word, Excel, Windows et le progiciel Internet prévus au titre du programme B2i.

Les B2i constituent des attestations de compétences développées par les élèves tout au long de leur cursus lors d'activités intégrant les TIC dans le cadre de

l'enseignement scolaire.

« Dans une société où la production et la transmission des connaissances sont radicalement bouleversées par les technologies numériques, l'école doit prendre la mesure de ces transformations et accompagner tous les élèves dans l'acquisition et la maîtrise des compétences numériques. Elle doit aussi, grâce

aux outils numériques, développer des pratiques pédagogiques attractives, innovantes et efficaces, offrant au système éducatif un véritable levier d'amélioration », a déclaré le coordonnateur du Cami, Arsène Vembe Moukouma, dans son discours de clôture.

S'adressant aux enfants, Arsène Vembe Moukouma, leur a dit qu'à partir de cet instant, ils sont bien familiers à ces différents instruments qui leur ouvriront sans nul doute, de nouvelles perspectives dans l'appréhension et la conduite quotidienne de leurs tâches et devoirs scolaires.

Le coordonnateur du Cami s'est réjoui des résultats combien éloquentes auxquels les apprenants ont obtenus au terme de leur formation. « Aussi, suis-je convaincu que vous êtes désormais mieux outillés, chers participants, et enfants non seulement par rapport à la connaissance générale en informatique, mais aussi et surtout à l'internet pour mieux faire comprendre à tous les Congolais et aux générations futures l'internet responsable. Je note également et avec beaucoup de satisfaction que cette formation n'était pas nulle, il a débouché sur chacun des participants à s'offrir des rudiments nécessaires aux différentes sessions de la formation relative aux logi-

ciels Word, Excel et à l'environnement Windows », a-t-il poursuivi.

Aux parents des apprenants, Arsène Vembe Moukouma, a précisé que cela n'était pas un temps perdu d'offrir à ces jeunes protégés, ce cadre d'échanges d'expérience qui pourrait à terme contribuer à une plus grande responsabilité de chacun d'eux. Le coordonnateur du Cami a indiqué que d'autres actions comme celle-ci, devraient se poursuivre pour permettre aux jeunes, adultes et enfants de bien utiliser ces outils. Puis a invité les deux programmeurs à présenter leurs projets, notamment : une application Java.

Avant de terminer son propos, elle réitère sa profonde gratitude au ministère de l'enseignement technique et professionnel de la formation qualifiante et de l'emploi dont l'engagement et l'implication ont permis au Cami d'être agréé, à l'issue de sa cinquième session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés de ce secteur d'enseignement, tenue, le 29 août à Brazzaville.

Après la présentation par les enfants des atouts et bénéfices du Brevet informatique et Internet B2I, s'en est suivi la remise des brevets et attestations de fin de formation en bureautique et en programmation.

Bruno Okokana



Photo de groupe à la fin de la cérémonie (Adiac)

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

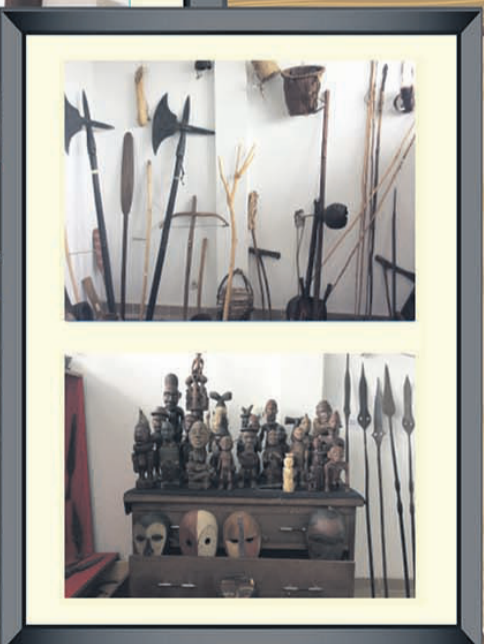
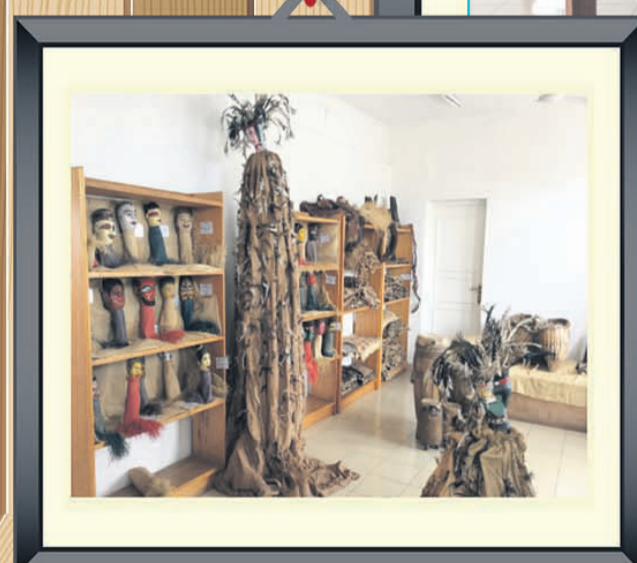
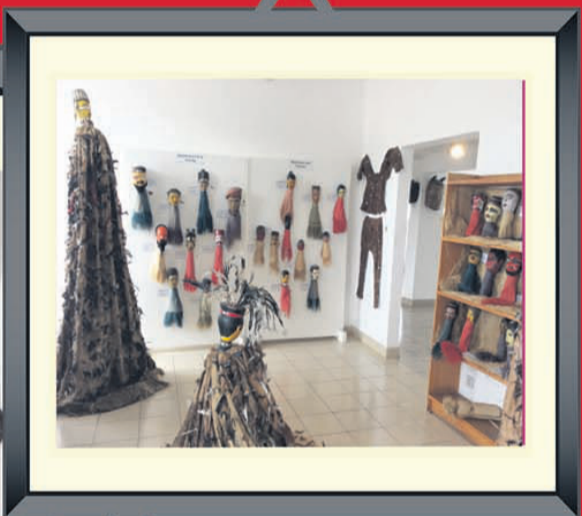
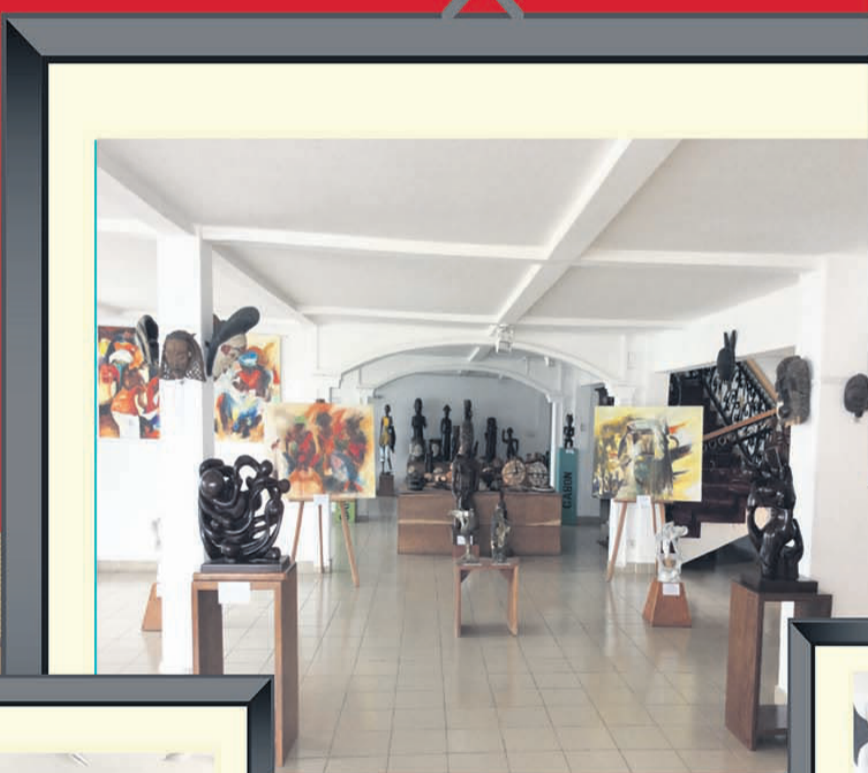
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FINANCEMENT DE L'ÉCOLE

La contribution de la communauté éducative ouvre la brèche aux arnaqueurs

Les acteurs de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ont recommandé récemment, sans en définir les contours, la participation des parents d'élèves au financement de l'école congolaise. Sans textes d'application, la mesure semble donner libre cours au racket pratiqué dans plusieurs établissements de Brazzaville.

L'année scolaire 2017-2018 lancée officiellement le 2 octobre sur toute l'étendue du territoire congolais n'a pas drainé grand monde dans les écoles. Dans plusieurs villes du pays, beaucoup d'enfants n'ont pas répondu à l'appel pour diverses raisons. Si nombreux sont ceux qui pointent du doigt le paiement un peu tardif du salaire du mois de septembre aux fonctionnaires, l'autre raison, omniprésente, est la lenteur administrative dans les procédures d'inscription et de transfert des élèves d'un établissement à un autre.

Cette dernière situation emmène certains parents à aller directement dans des établissements publics pour inscrire

leurs enfants. Ceci, moyennant des sommes d'argent exorbitantes. « J'ai payé 25 000 FCFA pour faire inscrire deux enfants au CEG de la Liberté parce que je n'arrivais plus à supporter le poids des écoles privées », a témoigné une mère célibataire, la trentaine révolue.

Un journaliste exerçant dans une chaîne nationale n'a pas, lui aussi, échappé à cette tentation : « J'ai dépensé 15 000 FCFA pour inscrire un enfant au lycée de Mafouta ». Dans certaines écoles, les responsables parlent sans ambiguïté de l'argent exigé pour inscrire un enfant. Ils justifient désormais cela par la participation des parents au financement de

l'école, recommandée par les participants à la 19e session du conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, organisée du 13 au 15 septembre dernier à Brazzaville.

Interrogé sur le sujet par la presse, lors de sa ronde à l'occasion de la rentrée scolaire, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a rétorqué qu'il n'y avait aucune preuve concernant ces informations. « Cela n'existe pas, nous avons sillonné les établissements, il faut qu'il y ait un parent qui soit capable de nous dire qu'il a été dans tel établissement... », rejetait catégoriquement Anatole Collinet Makosso. Le ministre n'excluait pas le fait qu'il pourrait y avoir des chefs d'établissement et des fonctionnaires « incontrôlés ou véreux ».

Concernant la contribution des parents au financement de l'école, il a signifié que jusqu'à ce jour, aucun texte n'a été pris pour spécifier cela. « Je puis vous dire, et je prends à témoin les parents d'élèves, dans aucun établissement on leur aura demandé de l'argent pour inscrire un enfant », a poursuivi le ministre.

Et pourtant, la réalité sur le terrain est tout autre. Même au beau temps de la fameuse gratuité scolaire qui semble être remise en cause actuellement, crise économique oblige, les gestionnaires des établissements scolaires se frottaient toujours les mains devant le pécule cumulé au détriment des parents d'élèves en manque d'alternative pour l'inscription de leurs enfants.

« Vous voyez le comportement des Congolais inciviques qui vont chercher à corrompre mon cadre qui n'est même

pas le chef de l'établissement, ni le directeur des études ou le surveillant général. Il vous demande de l'argent alors qu'il n'en a pas qualité et vous allez vous faire escroquer en donnant de l'argent », poursuivait le ministre dans ce quiproquo à la lisière de l'insulte aux « malheureux journalistes ». « Éviter de propager des fausses nouvelles, éviter de ternir l'image de l'école par des comportements dont vous êtes vous-mêmes responsables et auxquels vous êtes habitués », martelait-il sous les ovations de l'équipe de maîtrise du CEG de la Liberté, un des établissements souvent cité en exemple pour racket des élèves et leurs parents.

Cette séquence lamentable illustre le grand fossé qui sépare les gestionnaires de la chose publique de la réalité vécue par le bas-peuple.

La Rédaction

EDUCATION

Plus de 4 000 élèves bénéficiaires de l'alimentation scolaire

Le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Jean-Martin Bauer, a indiqué le 4 octobre que son institution envisage d'apporter son appui en alimentation scolaire au titre de l'année 2017-2018, à sa sortie d'audience avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.



Le représentant du PAM et le ministre Anatole Collinet Makosso (DR)

Les aliments destinés aux cantines scolaires pour la nutrition des enfants sont notamment le riz ; le haricot et la sardine, déjà disponibles à Nkayi, Pointe-Noire et Brazzaville pour le premier semestre.

Le riz et le haricot sont des produits locaux par contre la sardine est la contribution du gouvernement envers les cantines scolaires. « Le PAM a un programme très innovant dans la Bouenza qui consiste à appuyer les petits producteurs du haricot. Le programme est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; le Fonds international de développement de l'agriculture et le ministère de l'Agriculture », a-t-il indiqué.

Outre la contribution du Japon pour démarrer le programme des cantines scolaires cette année, explique-t-il, le PAM s'est approché des bailleurs de fonds pour que les élèves aient de la nourriture de qualité, dont les enfants vulnérables.

Notons que les cantines scolaires sont des programmes de protection sociale pour lutter contre la faim en milieu scolaire. Ils contribuent à l'amélioration de l'éducation.

Lydie Gisèle Oko

FORMATION

La Croix-Rouge congolaise décerne des diplômes aux secouristes



Le président du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise (CRC), Innocent Jean Roger Mallanda a remis le 29 septembre à Brazzaville, les attestations de participation aux secouristes formés en premiers secours à base communautaire et des certificats aux vendeurs en pharmacie.

Les lauréats ont été distingués à l'issue de la formation de trois mois pour les secouristes et neuf mois pour les vendeurs en pharmacie par le centre de formation professionnelle et qualifiante du Conseil départemental de la CRC, a expliqué le secrétaire général du conseil départemental, Jean Baptiste Nganga.

Pour les secouristes, a-t-il ajouté, ces attestations montrent leur engagement à servir l'humanité. « Le monde humanitaire doit s'orienter vers des programmes adaptés devant lui permettre d'être plus proche des vulnérables. C'est en cette version que le volontaire trouve sa place au centre de toute considération. La formation au bénéfice du volontaire constitue la valeur ajoutée pour l'animation de la

branche locale. Le volontaire étant la pièce maîtresse de la Croix-Rouge, il doit avoir des outils nécessaires pour mener des interventions en toute sécurité et efficacité », a indiqué Jean Baptiste Nganga.

La formation a donné aux volontaires et à la jeunesse un espace de dialogue, d'échange et d'acquisition des techniques nouvelles en matière de gestion des communautés, a-t-il poursuivi. « Le centre a formé 621 secouristes sur 900 volontaires qui avaient pris le départ. La vision de compter un secouriste par ménage à Brazzaville, trouve déjà sa résonance », a-t-il estimé.

Hormis les secouristes, les vendeurs en pharmacie ayant bénéficié de la formation ont reçu leur certificat. Au total, 237 apprenants sur 245 ont été formés pendant neuf mois.

Jean Baptiste Nganga a souhaité que l'Ordre des pharmaciens et les promoteurs des pharmacies puissent considérer le centre de formation professionnelle et qualifiante du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise comme partenaire.

Le président du conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise, Jean Roger Mallanda a exhorté les vendeurs en

pharmacie et secouristes à persévérer avant d'encourager les formateurs et l'équipe administrative.

« La voie est tracée, vous aviez des têtes bien faites et non des têtes pleines. Faites bon usage à la formation reçue pour intégrer le monde du travail qui s'ouvre à vous pour les uns et allège les souffrances tant soit peu des plus vulnérables pour les autres », a-t-il dit.

Notons que le centre de formation professionnelle et qualifiante du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise est une institution d'encadrement et de formation relevant des aspirations de la stratégie 2020 de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du plan stratégique de développement de la Croix-Rouge congolaise et des orientations de l'Etat dans le domaine de la formation qualifiante.

Il a pour objectif de former les jeunes dans plusieurs domaines dont les premiers secours à base communautaire, l'hygiène, l'assainissement et fumigation, le droit international humanitaire, l'information, la vente en pharmacie, la couture, la buanderie.

L.G.O.

ZONE CÉMAC

Création d'un marché obligataire pour dynamiser les économies

La création d'un marché obligataire aidera à dynamiser les économies d'Afrique centrale, à travers le financement des PME et du secteur privé pourvoyeur d'emplois. Le vice-président de la Société financière internationale (SFI), Hua Jingdong, a proposé ce projet lors de sa récente visite à Yaoundé.

D'après le vice-président de la SFI, son institution pourra offrir aux pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) l'avantage de favoriser l'amélioration des capacités managériales, afin qu'ils puissent faire face à la crise écono-

faire en sorte que les clients puissent se concentrer sur leurs modèles économiques. Au lieu des emprunts en dollars, il est nécessaire d'avoir des crédits en monnaie locale », a affirmé la semaine dernière Hua Jingdong cité par Xinhua.

« Développer un marché obligataire nécessite des capacités techniques et des mécanismes de régulation. C'est un processus qui requiert aussi d'identifier les risques et de disposer des outils nécessaires pour gérer ces risques. Et pour un marché obligataire bien développé, il est important d'avoir un gouvernement qui émet de façon régulière »

mique et financière causée par la baisse des prix du pétrole et des crises sécuritaires, a-t-on appris. « Les revenus de ces obligations peuvent permettre d'accorder des prêts aux PME locales. Il sera question de

La SFI, une filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a déjà prêté environ 113 millions de dollars dans treize opérations concernant les secteurs de l'énergie et des marchés financiers principale-

ment au Cameroun, en Centrafrique, au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale et au Tchad.

Dans cette nouvelle perspective, l'institution financière se propose d'accompagner les gouvernements et les entreprises du secteur privé, en formant des cadres locaux.

« Développer un marché obligataire nécessite des capacités techniques et des mécanismes de régulation. C'est un processus qui requiert aussi d'identifier les risques et de disposer des outils nécessaires pour gérer ces risques. Et pour un marché obligataire bien développé, il est important d'avoir un gouvernement qui émet de façon régulière », a indiqué Hua Jingdong.

Fondée en 1956, la SFI dispose d'un capital de 2,5 milliards de dollars constitué par ses 184 pays membres. Elle a réalisé des investissements de l'ordre de 1.000 milliards de dollars et soutenu le financement de plus de 6.000 projets dans environ 120 pays du monde.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le jumelage Reims-Brazzaville se poursuit

Après le jumelage des villes de Pointe Noire, au Congo, et du Havre, en France, Julienne Mackonguy Mouassiposo, présidente du Comité de jumelage Reims-Brazzaville, répond aux questions du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment avez-vous accueilli les récents changements administratifs à Brazzaville ?

Julienne Mackonguy Moassiposo (JMM) : Le Congo est en pleine transition vers la mise en place de la Nouvelle République. Le changement de maire à Brazzaville et dans l'ensemble des municipalités entre dans ce contexte. Nous saluons l'élection de Christian-Roger Okemba, élu à l'issue de la session du conseil municipal et départemental de Brazzaville du 24



Dr Julienne Mackonguy Mouassiposo, présidente du Comité de Jumelage Reims-Brazzaville (DR)

LDB : Ce contact s'inscrit-il dans la continuité du plus ancien jumelage connu à ce jour au Congo ?

JMM : En 2017, nous sommes entrés dans la 56^e année de

signée la victoire du Droit et des libertés » et Brazzaville, où le général de Gaulle a lancé, le 16 novembre 1940, son « Premier appel de défense du Monde libre ». En 2005, le renouvellement dudit jumelage a été reconduit. C'est l'occasion pour nous de saluer l'ancien maire Ngouélondélé qui avait dirigé la délégation congolaise à l'époque.

LDB : Cette année, parmi vos actions menées, nous pouvons citer l'organisation de la 2^e édition du cinéma africain « Afrique-chez-vous ». Qu'envisagez-vous par la suite ?

JMM : Nous nous inscrivons dans la continuité. Nos activités, par exemple en 2016, ont été tournées vers la Francophonie, notamment : la littérature, le tourisme, la gastronomie, la musique et la coopération. Cette année, outre la 2^e édition du festival du cinéma africain, nous veillons au rôle de représentation de Brazzaville à travers toutes les manifestations proposées par la ville de Reims.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

Reims « la capitale spirituelle de la France et de l'Europe où a été signée la victoire du Droit et des libertés »

août dernier. Selon les usages, le nouveau maire a déjà pris contact avec son homologue de Reims, Arnaud Robinet.

coopération depuis les accords institués entre Reims « la capitale spirituelle de la France et de l'Europe où a été

PARIS

Réunion du Franc CFA sur fond de tensions

Le nouveau ministre français des Finances, Bruno Le Maire, va organiser les 4 et 5 octobre sa première réunion de la zone franc, étape cruciale avant la rencontre précédant les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale d'automne.

Il sera surtout question de la situation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). La sous-région Cémac a connu à la fois : une diminution de sa masse monétaire en circulation dans certains Etats membres, une baisse de plus de la moitié des réserves de change, une hausse de l'endettement, une érosion des avoirs extérieurs nets des pays etc.

Il sera aussi question des nouvelles mesures d'ajustements de la Cémac liées à la baisse des réserves, du mécanisme du compte d'opération et de l'architecture liant la monnaie africaine à la Banque Centrale Européenne (BCE), en prélude aux automnes des institutions de Bretton Woods.

Cette réunion se tient sur fond de tensions et de polémique sur le franc CFA dans certains pays d'Afrique. Des activistes et leaders d'opinion ont manifesté au cours des derniers mois leur mécontentement et leur détermination à couper le cordon ombilical avec cette monnaie qu'ils jugent contre-performante pour les économies de la zone. Lors de la réunion des ministres des Finances de la Zone franc (RMZF), des gouverneurs des banques centrales et présidents des institutions régionales des 13 et 14 avril 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire), ont été évoqués :

- Les défis économiques et financiers des pays de la Zone franc et des mesures permettant d'y répondre de façon coordonnée en vue d'atteindre une trajectoire de croissance plus soutenable et plus inclusive;

- Les ministres de la Cémac ont fait un point d'étape sur les réponses concertées à apporter aux difficultés auxquelles ils font face à la suite de la baisse des cours du pétrole.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

L'Unicef inquiet de la mauvaise condition de vie des enfants déplacés au nord-est du Nigeria

Pour manifester son désarroi quant à la recrudescence d'actes de violence perpétrés par le groupe Boko Haram à l'endroit des populations du nord-est du Nigeria, notamment les enfants, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a publié, le 2 octobre, une déclaration invitant la communauté internationale à mettre en place un programme de secours d'urgence.

Dans cette déclaration, l'Unicef souligne avec insistance que dans le nord-est du Nigeria, environ trois millions d'enfants ont besoin d'une aide urgente en matière d'éducation. Car, pendant que la nouvelle année scolaire commence, les actes de violence commis par l'organisation terroriste Boko Haram au Nigeria ont contraint à la fermeture de plus de la moitié des écoles.

« 57% des écoles de la ville de Borno, une ville la plus touchée par les attaques de l'organisation terroriste, sont restées fermées à la rentrée scolaire », a précisé le communiqué, tout en soulignant que depuis 2009, environ deux mille cent quatre-vingt-quinze enseignants du nord-est du Nigeria ont été tués et que plus de dix-neuf mille autres ont été déplacés, alors qu'environ mille quatre cent écoles ont-été aussi détruites. « La majorité de ces écoles ne sont plus opérationnelles. Ceci, en raison des dommages importants ou de leur emplacement géographique dangereux. Ainsi, face à cette crise, l'Unicef estime que trois millions d'enfants ont besoin d'une aide urgente pour leur permettre d'aller à l'école cette année », souligne encore la déclaration.

Evoquant le cas des enfants qui vivent dans des conditions désastreuses, ce communiqué indique encore qu'actuellement, un million d'enfants ont été déplacés par cette crise et que quatre cent cinquante mille enfants, notamment ceux de moins de 5 ans souffrent d'une malnutrition aiguë et sévère. Cette épidémie de choléra a touché plus de trois mille neuf cent personnes. Parmi lesquelles deux mille quatre cent cinquante enfants.

En effet, pour l'Unicef, un autre épineux problème est celui de l'utilisation d'enfants mineurs comme bombes humaines. D'autant plus, ce problème aurait semé un climat de méfiance au sein des communautés du nord-est du Nigeria. « Les programmes de secours d'urgence de l'Unicef dans le nord-est du Nigeria restent sous-financés. Alors que nous sommes à trois mois de la fin de l'année », a conclu, le directeur exécutif de cette institution onusienne, Justin Forsyth.

Rock Ngassakys

COMMÉMORATION

Le Cerdotola célèbre ses quarante ans d'existence

Les festivités relatives au quarantième anniversaire du Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (Cerdotola) auront lieu du 9 au 14 octobre à Yaoundé au Cameroun.

Le ministre de la Culture et des arts Dieudonné Moyongo et le groupe musical congolais S.O.S Salsa de Romain Gardon prendront part à cet événement aux côtés de nombreux autres invités.

Placée sous le thème « Enraciner l'émergence de l'Afrique », cette rencontre réunira également des experts, des artistes et des personnalités politiques du Cameroun, du Burundi, du Tchad, de la République Centrafrique, Haïti, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo (RDC), Sao Tomé et Príncipe et d'autres pays.

Le programme prévoit un sommet des institutions culturelles d'Afrique et de la diaspora africaine Sicadia, un colloque international Cerdotola 2017 sur les institutions culturelles et scientifiques d'Afrique face aux enjeux d'émergence et de renaissance.

Il est également prévu une grande exposition « Village Ubuntu », destinée à illustrer l'actualité et la diversité des savoirs patrimoniaux comme source et ressource de l'industrialisation de l'Afrique (livres, artisanat, produits manufacturés, etc.).

Dans la même lancée, il sera organisé un défilé de mode de la haute couture africaine traditionnelle ; les nuits du Cerdotola,



espace d'expression des industries créatives et des arts de la scène (musique, théâtre, mode, cinéma, etc.) ; les concours et jeux sapientiaux. La Parade royale, réunira certains dignitaires et royautés traditionnelles de l'Afrique qui vont présenter la richesse et des pratiques ancestrales des contrées. La boucle sera bouclée par la conférence internationale de Cerdotola.

A l'ouverture des festivités se tiendra un mini-sommet des ministres de la Culture des pays fondateurs du Cerdotola. Le gestionnaire du laboratoire des ressources orales du Cerdotola, Bilong Samuel Claude, a séjourné du 29 au 30 septembre à Brazzaville, dans le cadre de l'atelier inventaire des bonnes pratiques socioculturelles des migrants en République du Congo en vue de leur intégration en Afrique centrale. Pour lui, « cette commémoration offre aux institutions culturelles et aux organisations des autorités traditionnelles du continent une occasion unique de réflexion sur elles-mêmes, sur leur repositionnement face au destin du continent. Ce sera aussi le cadre d'une projection fondatrice sur les rapports entre les démarches politiques et la prise en compte des cultures et traditions africaines dans une vision nouvelle du développement ».

Bilong Samuel Claude invite, par ailleurs, les Africains à être fiers de leur identité culturelle. « Les Européens, les Asiatiques se sont développés grâce à leur racine. Nous les Africains pouvons planifier nos programmes de développement à travers nos propres cultures », dit-il.

Le Cerdotola est une institution internationale créée en 1977 à Yaoundé au Cameroun. Il collabore avec le système des Nations unies, L'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union africaine et les communautés économiques régionales.

Rosalie Bindika

SULAIMAN HAKIM

Les œuvres d'arts qui s'y trouvent sont fabuleuses



Sulaiman posant avec le guide et la conseillère aux affaires publiques des Etats-Unis. (Adiac)

Invité par l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre du festival international de jazz de Brazzaville qui se déroule du 3 au 7 octobre à l'Institut français du Congo, l'artiste a visité le 4 octobre le Musée galerie du Bassin du Congo, il est impressionné par la richesse des œuvres d'arts que contient ce Musée.

« J'ai aimé tout ce que j'ai vu, c'est vraiment formidable, surtout la musique sur le kiebé kiebé que j'ai entendue. J'aimerais disposer d'au moins deux heures pour bien admirer toutes ces œuvres d'arts qui sont fabuleuses », a indiqué, Sulaiman Hakim qui était accompagné d'Edwina Sagitto, conseillère aux affaires publiques à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique. En visitant les œuvres d'art, l'artiste en a profité pour jouer à la sanza, il a admiré le Lokolé, qui est un instrument de musique traditionnel servant à la percussion et à transmettre des messages. Venu pour la première fois au Congo Brazzaville, Sulaiman Hakim a salué par ailleurs l'accueil qui lui est réservé « même si je ne parle pas la langue lingala, nous avons quelque chose

en commun tel que le climat, et je ne me sens pas étranger ici », a reconnu l'artiste.

Sulaiman livrera le 5 octobre à 19 heures à l'IFC un concert en collaboration avec le groupe congolais Luwawanu Brazza jazz « Nous avons fait une fusion de musique afro-américaine et congolaise avec le groupe Luwawanu Brazza jazz. Ces musiciens ont donné le maximum d'eux-mêmes. Je fais une nouvelle expérience avec des musiciens que je ne connaissais pas. Je suis très content de travailler avec les autres. Cette collaboration nous a permis d'être des amis, voire des frères. L'idée de sortir un album m'a vraiment échappé, avec le concert que nous livrerons ce jeudi, je pense et je suis sûr qu'il y'au-

ra un CD ». Et de poursuivre « J'ai fait une grande découverte d'un jeune musicien de 20 ans qui joue comme un musicien qui a une haute expérience, c'est incroyable ».

Il invite les mélomanes de la bonne musique à venir voir et découvrir ce jeudi à l'IFC la surprise qu'ils réservent à ceux qui seront présents au spectacle.

Sulaiman Hakim est un artiste musicien d'origine américaine, qui vit à Paris, spécialiste du saxophone. Il pratique différents styles, à savoir le funk, jazz, blues, hip hop et afrobeat. Il reste toujours passionné pour la musique afro américaine. Sulaiman Hakim animera le vendredi 6 octobre de 10 h à 12 h un master class (atelier de formation à l'endroit des musiciens locaux).

L'artiste se produira également le vendredi dans le hall de débarquement de l'aéroport Maya Maya.

R.B.

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

100% pratique



**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours
■ lundi à vendredi
■ samedi à dimanche

Choisissez votre formation
■ en groupe
■ ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois

Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F



KD Computer

06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /



DJ RESIDENT & HAPPY HOUR



DJ RÉSIDENT PATCHY GÉNÉRIQUE
TOUS LES SAMEDIS, DE 18H À 23H

HAPPY HOUR
VOTRE 2^E CONSOMMATION OFFERTE*, DE 18H À 20H

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

*hors cafés, thés et bouteilles d'alcool

FRANCE

300 chef-d'œuvres d'Afrique centrale exposés à Paris

Le musée du quai Branly accueille jusqu'au 21 janvier 2018, l'exposition « les forêts natales ». Une présentation de masques et de reliquaires provenant de l'Afrique équatoriale atlantique datant du 17^e au début du 20^e siècle.

« Du rouge au vert tout le jaune se meurt/Quand chantent les aras dans les forêts natales ». C'est ce vers de Guillaume Apollinaire, tiré du poème « Les Fenêtres », qui a inspiré le titre de l'exposition. Dans une scénographie savamment étudiée qui joue avec les ombres, à l'image du clair-obscur des forêts denses du Bassin du Congo, 325 œuvres emblématiques issues de l'aire culturelle allant de la Guinée équatoriale à l'ouest du Congo-Brazzaville, en passant par le sud du Cameroun et le Gabon, sont offertes à la découverte du public. Ces masques des sociétés initiatiques et ces statues liées aux

cultes des ancêtres, dont certains provenant d'une donation de Pierre Savorgnan de Brazza lui-même, sont issues des collections publiques et privées majeures. Ces pièces parfois uniques révèlent tout le génie plastique des peuples Fang, Kwele, Kota, Tsongo et Punu, fruits des migrations bantoues qui se sont effectuées du Nord au Sud et d'est à ouest depuis les 16^e et 17^e siècles.

Ces peuples se caractérisent par une grande diversité mais ils « ont en commun de pratiquer les mêmes types de rituels, en particulier le culte des reliques des ancêtres », explique Yves Le Fur, commissaire de l'expo-

sition et directeur du patrimoine et des collections du Quai Branly. Yves Le Fur qui a passé son enfance au Gabon est un fin connaisseur de la région. Outre les célèbres masques blancs des Punu et la centaine de figures reliquaires en cuivre-laiton des Kota, on peut également admirer des piliers de case rituelles des Tsongo. L'art majeur de ces peuples de l'Afrique équatoriale atlantique, que l'on doit à des créateurs restés anonymes, a pu inspirer de grands artistes européens comme Picasso ou Braque. L'exposition qui se tient jusqu'au 21 janvier est également à découvrir en famille avec des visites contées et des ateliers masques destinés aux plus jeunes.

Rose-Marie Bouboutou
et Marie Alfred Ngoma



L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

La Caf doit trancher entre l'Ethiopie, la Guinée Equatoriale et le Maroc

Après avoir retiré l'organisation du Chan au Kenya, la Confédération africaine de football devrait choisir entre l'Ethiopie, la Guinée Equatoriale et le Maroc pour désigner le pays qui va abriter en janvier 2018 la 5^e édition

Le secrétariat général de la Confédération africaine de football (Caf) a enregistré trois postulants le 30 septembre lors de la clôture des candidatures. Le comité exécutif de la Caf s'était engagé à désigner le pays organisateur du Championnat d'Afrique des nations (Chan) dans un délai de 15 jours.

Le Kenya désigné comme pays organisateur du Chan Total en 2014 s'est vu retirer l'organisation « au regard des retards accumulés et des différents rapports de missions d'inspection conduites dans le pays, dont la dernière s'est déroulée du 11 au 17 septembre 2017. »

En attendant de connaître le pays organisateur, les quinze pays qualifiés sont : l'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Equatoriale, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Namibie, le Nigeria, l'Ouganda, le Soudan et la Zambie. Le Chan, rappelons-le, est une compétition créée en 2009 par la Caf pour mettre en valeur les joueurs qui évoluent dans les championnats de leurs pays respectifs.

James Golden Eloué
et Raoulla Yondot Kanga

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2 (ex CFA), 7^e journée

Groupe A

Damien Mayenga, entré à la 74^e, inscrit le 6^e but de Bergerac, bourreau de la réserve de Nice (2-0).

Sans Hugo Konongo et Archi Fataki, Paulhan-Pézenas bat Tarbes 3-1. Davy Ngoma n'était pas dans le groupe tarbais.

Yves Owomat était titulaire lors de la défaite de Beauvais à Lens (1-3).

Viry-Châtillon bat Croix (2-0) avec Dalnath Miatoudila titulaire.

Dolan Bahamboula est entré à la 72^e lors du revers de Sainte-Geneviève-des-Bois face à Drancy (1-2). Phytoclès Bazolo est lui entré à la 82^e, tandis que

de la 8^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Remplaçant, Exaucé Andzouana « Yanouch » est sorti du banc à la 68^e, alors que son équipe, le Westfalia Rhynern, était menée sur son terrain par le SC Bonner. Sept minutes plus tard, les locaux égalisent avant de marquer le but victorieux par son milieu offensif congolais (2-1, 78^e). Son deuxième but de la saison et la première victoire de son club, qui quitte ainsi la dernière place.

Allemagne, 10^e journée, 4^e division, groupe Nord-Est
Floydin Baloki, titulaire, et le Germania Halberstadt sont tenus en échec à domicile par le Chemie Leipzig (1-1). Avec 14 points, le Germania est 10^e.

Allemagne, 12^e journée, 4^e division, groupe Sud-Ouest
Ruddy Mpassi est entré à la 66^e lors de la défaite du Röchling Völklingen à Elversberg (1-1). Avec 8 points, le Röchling est 17^e et premier relégable.

Angleterre, 2^e journée de la phase de poules, Johnstone Paint Trophy
Première titularisation de la saison pour Christoffer Mafoumbi. Et victoire pour Blackpool sur le terrain d'Accrington (2-1).

Italie, 7^e journée, 3^e division, groupe C

La Virtus Francavilla l'emporte 2-0 à Casertana. Remplaçant John-Christopher Ayina est entré à la pause. Avec 11 points, la Virtus est 7^e.

Camille Delourme



Alan Dzabana a inscrit son 2^e but de la saison face à Epinal (DR)

Christian Madédé était titulaire lors du match nul de la réserve de l'OM à Sète (0-0).

Groupe B

Malgré la sortie sur blessure de Jean-Bryan Boukaka à la 29^e, Saint-Priest s'impose face à Villefranche-sur-Saône (3-0).

A la recherche d'un 7^e succès, la réserve de Lyon pensait avoir fait le plus dur lorsqu'Alan Dzabana a marqué le but du 2-1 (70^e). Mais Epinal marque 2 buts en fin de rencontre et l'emporte 3-2.

Groupe C

Brunallergene Etou ne figurait pas dans le groupe drancéen.

Groupe D

Premier match et premier but pour Ladislav Douniama sous les couleurs de Granville. Grâce à l'ancien Guingampais, remplacé à la 80^e, Granville fait le plein à Rennes (1-0).

Bevic Moussiti Oko, remplacé à la 79^e, et Le Havre battent Romorantin (1-0).

Juvrel Loumingou a joué l'intégralité du match nul entre Limoges et Tréllissac (2-2).

Allemagne, match en retard



Entreprise régie par le code CIMA

COMMUNIQUE

La société Assurances et Réassurances du Congo (ARC), informe l'ensemble de la population congolaise qu'elle procède actuellement au paiement des dossiers sinistres.

A cet effet, il est demandé à toute personne (assuré, victime et/ou tiers) qui reconnaît avoir un dossier sinistre non encore payé par l'ARC, de se présenter pour son indemnisation, dans les agences de Brazzaville sise Avenue Amilcar Cabral, tél : 04 445 10 04, 05 572 37 42, 05 507 96 84 et 06 970 15 35 et de Pointe-Noire sise 129, avenue Fayette TCHITEMBO, tél : 05 701 63 36 et 22 281 40 67.

NB : se munir, si possible de sa pièce d'identité et de la photocopie des pièces pouvant faciliter la recherche du dossier.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2017

La Direction Générale



Direction Générale : Avenue du Camp-Brazzaville R.C. Tél : (242) 22 281 16 90 BP 14524
 Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : (242) 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence P/N : N° 129 Avenue Fayette Tchitembo - Tél : (242) 22 281 40 67 / 94 12 88
 S.A au capital de 4.000.000.000 - R.C.M : 10/2122 - N.U.I : M2005511000474139
 E-mail : arc@arc-congo.cg
 www.arc-congo.cg

NÉCROLOGIE



Christian-Martial Poos et la famille Poos ont l'immense peine d'informer parents et amis du décès de la veuve Poos née Mondzé Hélène, survenu le mercredi 27 septembre à Brazzaville. Une chapelle ardente est dressée au 131 rue Massoukou, Mougali Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement

Villa à louer quartier 10 Maisons derrière le mur de l'Asecna (référence Église Ecankar)

Contact

Tél.: 05 551 42 75 / 05 758 54 74

UNE ADRESSE E-MAIL
 POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
 PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

IN MEMORIAM



Une pensée....

Mr Kanda Gabriel décédé le 5 octobre 2015.

Voilà deux (02 ans) que Dieu t'a soulagé de tes peines et qu'il te garde près de lui, mais ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Accepter de perdre quelqu'un d'aussi cher que toi a été la plus dure épreuve de notre vie. Même ton immense désir de vivre et ta détermination n'ont pu te revenir. De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu l'a toujours fait.

Repose en paix, l'homme digne.

Ta famille, la veuve Kanda, les enfants Moulomba-Kanda et tes petits enfants.



LIBRAIRIE
 LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
 LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
 Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
 Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
 Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
 immeuble les Manguiers (Mpila),
 Brazzaville République du Congo

BLOCAGE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Jean-Claude Katende
indexe Corneille Nangaa

Faisant un lien entre la non-organisation des élections dans le pays et les violations enregistrées des droits reconnus aux citoyens, le président de l'Association africaine de droits de l'homme (Asadho) a pensé que le président de la centrale électorale de la RDC serait l'une des personnalités contre laquelle il fallait une mobilisation pour qu'elle soit frappée par les prochaines sanctions ciblées.



Jean-Claude Katende

Dans ses pages d'opinions libres du 3 octobre, le président de l'Asadho, Me Jean Claude Katende, a indiqué que le président de la Ceni, Corneille Nangaa, « devra être tenu comptable de tous les Congolais qui sont arrêtés et ceux qui sont morts en rapport avec l'organisation des élections en RDC ».

Pour ce juriste, en effet, le lien

entre les tergiversations de la centrale électorale relativement à l'organisation des élections et les atteintes aux droits fondamentaux des Congolais qui réclament lesdites élections était facile à établir. « Monsieur Nangaa est au centre de tous ces abus à cause de son manque d'indépendance et à cause des accointances avec la majorité au pouvoir », a souligné le président de l'Asadho. De l'avis de Me Jean-Claude Ka-



Corneille Nangaa

tende, qui soutient que Corneille Nangaa jouait le jeu de la majorité présidentielle, « refuser de publier le calendrier électoral malgré les appels des Congolais et de la communauté internationale contribue énormément à la cristallisation de la situation politique et à la violation des droits électoraux des Congolais ».

Lucien Dianzenza

PAIEMENTS SANS CASH

Les banques face à la pression des télécoms

Depuis quelques années, les deux acteurs du système financier congolais se livrent une bataille acharnée pour le contrôle du très juteux marché du paiement mobile.

En dépit d'une percée des télécoms dans un secteur bien au-delà de leur objet social, les banques multiplient les initiatives pour résister aux opérateurs de téléphonie mobile. Eco Bank, une institution bancaire panafricaine présente dans 36 pays, vient de lancer le service MVisa. Pour rappel, le Groupe Eco Bank Transnational Incorporated (la maison mère) créé en 1988 à Lomé (Togo) dispose d'une filiale en RDC.

Selon les informations en notre possession, Eco Bank a lancé le mécanisme de paiement sans cash en partenariat avec Visa. On présente le nouveau service comme le fruit d'une alliance stratégique qui permet de promouvoir une forme de collaboration opérationnelle transfrontalière. Au-delà, les gains sont énormes. En effet, les clients peuvent recourir à leur téléphone mobile pour accéder directement aux fonds dans leurs comptes bancaires. Ce service est approprié également pour les paiements de type personne à commerçant ou de particulier à particulier.

Pour certains analystes, MVisa est un service qui va permettre d'accélérer le commerce numérique. Par ailleurs, il offre les solutions durables à certains problèmes récurrents dans l'utilisation des terminaux de paiement électronique classiques : coût de l'installation, alimentation électrique et connec-

tivité Internet. Eco bank MVisa Solutions va permettre aux clients de cette banque d'envoyer de l'argent instantanément à tout titulaire d'une carte Visa partout dans le monde. L'impact sera ressenti par les Africains de la diaspora qui effectueront désormais des transferts d'argent rapides et sécurisés à d'autres détenteurs vivant dans leur pays d'origine.

Banques et télécoms entre rivalité et partenariat stratégique

Une telle initiative a l'avantage d'encourager les africains bancarisés et non bancarisés à accéder aux services financiers. Le rapprochement entre le secteur bancaire et les télécoms est perçu comme un moyen d'accélérer la transformation numérique de la région, grâce aux avantages indiscutables du réseau mobile mondial. Même en RDC, un engouement est perçu pour les services de paiement électronique. Le pays est passé graduellement d'un système financier rudimentaire dominé par les banques à un système plus sophistiqué dominé par les marchés.

Dans cette nouvelle vague, les poids lourds de téléphonie mobile du pays ont développé pour leur compte des services de paiement mobile (mobile money), représentant ainsi des rivales impitoyables pour le secteur bancaire. Ils re-

crutent les clients potentiels dans leurs plates-formes bien plus fournies que celles des banques. Se basant sur ce principe, Airtel qui fut le pionnier du mobile money en RDC compte actuellement plus de 4 millions d'abonnés et donc plus de 4 millions de clients potentiels. Ce qui revient à dire que les télécoms ont une couverture bien plus large et surtout une capacité d'atteindre plus facilement leurs clients partout sur l'étendue du territoire national.

Du côté des banques, il faut faire remarquer la percée de l'offre bancaire grâce au mobile banking. Cette alternative appuie les efforts de bancarisation rapide de la population congolaise. La principale cible des banques est les fonctionnaires et agents de l'État. Raw Bank est parmi les banques pionnières à proposer ce type de service aux commerçants dès 2006. Eco Bank fait partie des groupes panafricains ayant intégré le marché bancaire congolais, diversifiant davantage l'offre du système financier. L'avènement du paiement électronique reste ainsi un moment fort dans le développement du système financier, mais il faut relativiser son impact réel sur le secteur. En effet, le pays est encore loin d'avoir atteint une masse critique suffisante, renseignent diverses études. Des efforts doivent se poursuivre pour convaincre la majorité des Congolais encore peu réceptifs sur cette innovation. Rien n'est encore gagné.

Laurent Essolomwa

SUD-KIVU

Accès limité du personnel du HCR au camp des réfugiés de Lusenda

Dans un communiqué rendu public par le département médias du HCR, cette institution onusienne spécialisée dans la protection des réfugiés fait savoir qu'« à la suite des combats dans la zone de Mboko dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu, le personnel du HCR ne sait plus accéder au camp des réfugiés de Lusenda Fizi depuis le 24 septembre ».

Le camp Lusenda Fizi héberge près de 30.000 réfugiés burundais. Face à cette insécurité due aux combats entre les forces gouvernementales et les milices mai-mai Yakotumba, le HCR lance un appel à toutes les parties en conflit dans les territoires de Fizi et Uvira dans la province du Sud-Kivu à respecter le caractère civil et humanitaire de l'asile dans tous les sites des réfugiés. Selon les réfugiés de Lusenda, la situation dans le camp demeure calme. Toutefois, ils sont inquiets quant aux possibles effets collatéraux du conflit et aux stocks de vivres qui s'amenuisent.

Un nombre très réduit de partenaires humanitaires demeure à Lusenda pour assurer, en particulier, une aide médicale d'urgence. Cependant, la situation humanitaire dans le camp, y compris les besoins alimentaires et médicaux, devient de plus en plus préoccupante. Ann

Encontre, représentante régionale du HCR plaide pour le respect du droit international afin de permettre au personnel du HCR d'accéder aux réfugiés. « Il est essentiel d'assurer un accès aux travailleurs et à l'assistance humanitaires. Nous appelons au respect du droit international humanitaire et à l'accès humanitaire sans entrave », a-t-elle dit. Les combats au Sud-Kivu vont également retarder la relocalisation de près de 2500 réfugiés burundais regroupés dans des conditions précaires proche de la base de Monusco à Kamanyola depuis le 15 septembre. Lors d'un affrontement avec les forces armées qui ont tiré dans la foule, 39 réfugiés étaient morts. À la requête des autorités nationales, le HCR envisageait de transférer ce groupe sur un autre site. À l'heure actuelle, les conditions de sécurité ne permettent pas la mise en œuvre de cette option.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Le plan pour le traitement du VIH expliqué aux partenaires

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, a expliqué en détails, en présence du représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allarangar Yokouidé, le Plan d'urgence national pour l'accélération du traitement du VIH aux membres de la mission conjointe inter-institutions comprenant les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la tuberculose et le VIH.

La mission constituée des partenaires des agences et organismes internationaux, à savoir CDC, Fonds mondial, Médecins sans frontières, OMS, ONU-sida, Unicef, PEPFAR, USAID séjourne en RDC depuis le 27 septembre. Leur mission prendra fin le vendredi 6 octobre. Le Plan d'urgence national pour l'accélération du traitement du VIH décrit les objectifs généraux et spécifiques, y compris le développement d'une prestation de services différenciée pour le VIH, la délégation de tâches, l'augmentation des sites de distribution communautaire pour les traitements antirétroviraux (TAR).

Il prend aussi en compte le renforcement de la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des tests de dépistage du VIH chez les patients atteints de la tuberculose. « Notre plus grande bataille maintenant, c'est d'investir dans le système de santé pour le rendre plus efficace et plus efficace », a indiqué le Dr Ilunga Kalenga, soulignant que l'approche TAR « ne devrait plus être verticale, mais plutôt transversale, proche de la communauté et au chevet des malades ». Selon lui, « il est crucial d'accorder une attention particulière aux points et endroits où les malades sont pris en charge et où leurs dossiers médicaux sont mieux suivis ».

La question des fonds de la contrepartie nationale a été aussi évoquée par la délégation conjointe. Celle-ci a demandé au gouvernement d'honorer cet engagement. « Un petit geste à poser par les autorités de la RDC pour le compte de la contrepartie nationale serait le bienvenu pour permettre une contribution financière significative de la

part des partenaires techniques et financiers de la RDC dans la lutte contre le VIH et la tuberculose », a plaidé pour sa part le Dr Meg Doherty, coordonnatrice de l'unité traitement VIH et soins au département VIH-sida à l'OMS (Genève).

La présence de la mission conjointe inter-institution au pays tombe à point nommé car elle offre une opportunité pour intensifier le plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes gouvernement et partenaires pour mobiliser des ressources financières additionnelles dans le cadre du plan de rattrapage d'urgence pour une réponse efficace au VIH et à l'accès au traitement en RDC. Après Kinshasa, cette délégation se rendra aussi à Matadi pour voir comment s'organise la riposte avec les experts nationaux et provinciaux du Programme national de la lutte contre le Sida (PNLS) et ceux du Programme national de la lutte contre la tuberculose avec l'appui des partenaires susmentionnés.

A.Nz.

VIE DES PARTIS

Telema Ekoki lance la campagne « Je veux un nouveau président au plus tard le 31 décembre 2017 »

La campagne sera jonchée d'une « série d'actions aussi bien de mobilisation que de désobéissance civile, pour marquer la détermination du peuple congolais de reprendre en main ses responsabilités et de jouer pleinement son rôle de souverain primaire ».

Le Mouvement politico-citoyen Telema Ekoki a lancé, le 4 octobre, lors de la conférence de presse tenue en la salle père Bocka de Cepas à Gombe, la campagne « Je veux un nouveau président au plus tard le 31 décembre 2017 ». Ce mouvement, qui a dit unir sa voix à celle des élites résistantes de la RDC, a également annoncé à cette date le début, dans le cadre de cette campagne qui a pour thème et cri mobilisateur : « Je veux un nouveau président maintenant », d'une série d'actions aussi bien de mobilisation que de désobéissance civile. Cela, pour marquer la détermination du peuple congolais de reprendre en main ses responsabilités et de jouer pleinement son rôle de souverain primaire.

Parmi les actions prévues pour la concrétisation de cette campagne, il y a notamment des marches et des sit-in. Dans cette optique, Telema Ekoki prévoit, pour des semaines qui suivent, des appels à la désobéissance civile, des actions de masse, des actions pour intensifier des pressions diplomatiques sur le président Kabila, des actions avec l'Église catholique et les autres confessions reli-



Lecture de la déclaration du mouvement Telema Ekoki par Cédric Mudiantu (au milieu) photo Adiac

gieuses, en réponse à l'appel des évêques de la Céncô, des consultations avec le peuple congolais ainsi que des rencontres avec les différentes couches de la population pour discuter du projet de société fédérateur d'urgence.

Se lever contre la violation de la loi

Motivant cette détermination à agir maintenant, ce mouvement politico-citoyen a fustigé le fait que les mois de septembre 2016 et 2017 sont passés sans que la Ceni ne convoque le corps électoral de la RDC. « Cela constitue, selon notre mouvement, une violation inadmissible aussi bien de la Constitution en vigueur que des droits civils et politiques des Congolais », a noté ce mouvement dans sa déclaration lue par Cédric Mudiantu. Dans cette action, le

mouvement politico-citoyen Telema Ekoki affirme ne pas défendre un Accord politique quelconque tombé en désuétude et qui constitue, malheureusement, une excuse pour reporter indéfiniment la tenue de l'élection présidentielle, alors que tous les accords politiques signés depuis des années demeurent inappliqués à ce jour aussi bien dans l'esprit que dans la lettre.

Pour le mouvement politico-citoyen Telema Ekoki, en effet, on ne peut pas croire à un processus électoral sans décrispation politique. « Où sont-ils, aujourd'hui, les prisonniers politiques emblématiques qui incarnent la lutte pour l'alternance politique et la vérité des urnes exigée par tout le peuple congolais ? », s'est demandé ce mouvement. En réponse, Telema Ekoki a relevé que ces derniers se trouveraient tou-

jours en prison. « Et nous refusons de rester passifs face à la volonté d'un pouvoir de facto de transformer la RDC en une immense prison à ciel ouvert », a appuyé ce mouvement.

Une structure différente des autres

Telema Ekoki se dit un mouvement citoyen différent des autres. À l'en croire, sa stabilité reposerait sur son fonctionnement basé sur le principe hégélien de la pyramide inversée. « La base décide et les élites résistantes encadrent et accompagnent la lutte », a précisé ce mouvement. Dans cette optique Telema Ekoki, qui se veut un mouvement de la jeunesse, dit refuser « l'hypocrisie de ceux qui maquillent leurs engagements politiques derrière une fausse neutralité ». Il dit, au contraire, ouvertement reven-

diquer son identité de « mouvement politico-citoyen ».

Dans sa différence, Telema Ekoki estime également que le rôle du souverain primaire ne se limite pas à être convoqué en tant que corps électoral-même si les Congolais sont aussi privés de cette prérogative élémentaire. Alors que ce mouvement pense revendiquer le rôle actif de souverain primaire, qui doit pouvoir exprimer son mécontentement envers des dirigeants confisquant le pouvoir d'État par la force et la répression politique. « M. Kabila voudrait priver les Congolais de leur droit à la libre expression, de leur droit à manifester pacifiquement ainsi que de leur droit de protester contre un régime dont le bilan est largement négatif en termes de développement social, économique, sécuritaire et qui pratique une politique autiste sur le plan diplomatique », a fait remarquer ce mouvement, en notant que le peuple congolais, en tant que souverain primaire, a le droit de revendiquer la bonne gestion des ressources que génère le pays et il est de son droit le plus légitime de dénoncer par tous les moyens démocratiques, la corruption endémique qui mine la gouvernance du régime actuel, d'autant plus que ses représentants ont simplement démissionné de leur rôle de contre-pouvoir et ne se gênent pas d'occuper des fonctions électives, tout en étant hors mandat.

Lucien Dianzenza

KASAÏ CENTRAL

Alex Kande éjecté de son fauteuil de gouverneur

Dans une motion de défiance initiée contre lui et déposée le 2 octobre au bureau de l'Assemblée provinciale, l'ex-gouverneur est accusé notamment de mégestion, de détournement des recettes et de violation des principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces.

Le gouverneur de la province du Kasai central Alex Kande a été démis de ses fonctions le 4 octobre. L'Assemblée provinciale qui a siégé ce jour a procédé à l'examen d'une motion de défiance à son encontre déposée depuis le 2 octobre au bureau de cette institution. Plusieurs griefs étaient mis à charge du gouverneur accusé notamment de mégestion, de détournement des recettes et de violation des

principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces. D'après le rapporteur de cette assemblée délibérante, le gouverneur Alex Kande aurait, entre autres, détourné quatre véhicules 4x4 achetés pour le compte du gouvernement provincial et de l'Assemblée provinciale. Il est également mis sur son dos le détournement d'un montant de 3.400.000 dollars prêté à la province par FBN Bank. Plus grave, à en croire la même source, le désormais ex-gouverneur aurait tenté de morceler la résidence officielle du gouverneur au profit d'une société privée.

C'est en vertu de tous ces griefs que les députés provinciaux ont décidé de déchoir leur gouverneur avec lequel ils n'étaient plus en odeur de sainteté à cause de



Alex Kande

ses multiples égarements. Dix-sept d'entre eux ont voté pour sa déchéance contre quatre sur les vingt et un élus de l'Assemblée provinciale ayant pris part au vote. La destitution d'Alex Kande a été prononcée en l'absence du concerné qui se trouvait

à Kinshasa où il séjourne depuis février 2017, quelques mois après le déclenchement des violences liées au phénomène Kamuina Nsapu. Convoqué « pour une mission de service » par le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Alex Kande n'est plus

retourné dans sa province. Pour rappel, Alex Kande été élu gouverneur du Kasai-Occidental en décembre 2012 et a été porté à la tête du Kasai central en 2016 à la suite du démembrement de la première province.

Alain Diasso

PASSEPORTS SEMI-BIOMÉTRIQUES

Le gouvernement assouplit leur retrait controversé

Le gouvernement de la RDC a assoupli sa décision d'invalider à partir du 16 octobre les anciens passeports semi-biométriques, une mesure qui avait provoqué la colère de la société civile et une mise au point assez ferme de l'Union européenne.

«L'obligation de se procurer le nouveau passeport est maintenue mais elle est assortie de mesures d'assouplissement», a déclaré lundi le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu, dans des propos rapportés mardi sur le site de la radio onusienne Okapi. La date de mise en application de la mesure a été repoussée au 14 janvier, a-t-il poursuivi. «Pour les détenteurs de l'ancien passeport, dont la date d'expiration arrive à échéance dans les années 2019 et 2020,

l'acquisition du nouveau passeport (biométrique, ndr) se fera moyennant paiement d'un forfait de 100 dollars, au lieu du prix coûtant de 185 dollars», a poursuivi le ministre devant l'Assemblée de la République démocratique du Congo, en réponse à la question d'un député. La décision d'invalider les passeports semi-biométriques, qui circulent en même temps que les passeports biométriques, avait provoqué une manifestation à Kinshasa la semaine dernière. Une vingtaine de personnes avaient été interpellées puis relâchées.

Les autorités avaient mis en avant des raisons sécuritaires, des risques de contrefaçons et les problèmes que peuvent rencontrer à l'étranger les Congolais titulaires de ce passeport. «Les passeports semi-biométriques

congolais ont toujours été acceptés dans l'espace Schengen, tout comme les passeports biométriques depuis la fin 2015», avait précisé vendredi la Délégation de l'Union européenne à Kinshasa et les ambassades des pays membres de cet espace de libre-circulation. La Délégation insistait sur le fait «que cette décision n'est en rien de son fait et résulte exclusivement de la nouvelle réglementation congolaise, annoncée le 15 septembre», dans son communiqué publié après «des insinuations infondées». La décision du gouvernement avait aussi conduit les pays européens à «suspendre jusqu'à nouvel ordre l'émission de vignettes visa sur les passeports semi-biométriques congolais», selon le communiqué.

AFP

SANTÉ

Une épidémie de choléra menace la province de Haut-Lomami

Début août, les autorités sanitaires ont recensé plus de 2 mille cas dont soixante-dix décès.

Les services sanitaires de la province du Haut-Lomami ont recensé, début octobre, plus de deux mille cas de choléra, dont soixante-dix décès. Selon ces sources, qui ont fourni ces chiffres à l'issue de la réunion d'évaluation tenue le week-end dernier, sous la présidence du gouverneur de la province, sur les seize zones de santé de la province, sept sont touchées par cette épidémie de choléra. Notant les difficultés rencontrées dans la prise en charge

de ces cas de maladie, les autorités sanitaires de la province ont notamment dénoncé l'insuffisance d'intrants. «La plupart de centres de traitement de choléra n'ont pas assez de sérum Ringer et de chlore», ont-elles souligné, indiquant également le manque de moyens pour se déplacer vers les sites ou centres affectés par l'épidémie.

Parmi les premières aides, il est noté l'intervention de l'Église méthodiste unie, qui a apporté un lot de plus de 200 litres de sérum, remis au ministère provincial de la Santé.

Lucien Dianzenza

MONDIAL RUSSIE 2018

La RDC sans Bope, Ikoko et Maghoma contre la Libye à Monastir

Le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, devra composer son équipe sans trois pions majeurs lors du match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 contre la Libye, notamment Ikoko de Guingamp, Maghoma de Birmingham City et Bope du Standard de Liège, tous blessés. Bope devra du reste subir une intervention chirurgicale pour une rupture des ligaments croisés qui le rendrait indisponible pour plus ou moins six mois.

Les Léopards de la RDC affrontent le 8 octobre 2017 au stade Mustafa Ben Jannet de Monastir en Tunisie, les Chevaliers de la Méditerranée de Libye, en match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Les Libyens livrent leur match à domicile en dehors de la Libye à cause de l'insécurité qui règne à Tripoli, à Benghazi et d'autres villes de ce pays en proie à la guerre depuis la mort du président Mouammar Kadhafi en octobre 2011. Après la demande de la Fécofa rejetée par la Fifa de jouer ce match de la cinquième journée en dehors de la Tunisie qui est un adversaire direct de la RDC, l'on s'est résolu au niveau local de se concentrer sur cette rencontre importante, espérant bien entendu que le premier de ce groupe, la Tunisie, tombe à Conakry face à la Guinée. La Confédération africaine de football a choisi le Sénégalais Malang Diedhiou comme arbitre central de cette rencontre et ses deux assistants, Djibril Camara et El Hadj Malick Samba. Le Sénégalais Issa Sy est l'arbitre protocolaire

Ainsi, les Léopards ont mis le cap El Jadida au Maroc pour le regroupement avant de prendre



Les Léopards de la RDC

la direction de Monastir en Tunisie ce jeudi 5 octobre. Mais pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge -qui aura à ses côtés son adjoint Mwinyi Zahera dont la sanction a été levée, et Pamphile Mihayo Kazembe, devra composer son groupe sans trois pions majeurs, notamment le latéral droit Jordan Ikoko de Guingamp en L1 France, le milieu relayeur Jacques Maghoma de Birmingham City en D2 anglaise et le milieu récupérateur Merveille Bope Bokadi du Standard de Liège, tous blessés lors de leurs dernières rencontres en

clubs. Pour pallier leur absence, deux joueurs ont été rappelés en urgence, le latéral Arnold Nkufu de Vitoria Setufa au Portugal et le milieu de terrain Chikito Lema Mabidi du Raja de Casablanca. Aussi sont-ils désormais vingt-deux joueurs retenus pour cette rencontre contre la Libye à Monastir. Il s'agit des gardiens de but Matampi Vumi Ley (Mazembe), Joël Kiasumbua (Lugano/Suisse) et Nathan Mabula Mabruki (Daring Club Motema Pembe) ; des défenseurs Issama Mepko (Mazembe), Gabriel Zakuani (Gillingham/D3 Angleterre), Marcel Tis-

serand (Wolfsburg/Allemagne), Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie), Glody Ngonda Muzinga (V.Club), Christian Luyindama Nekadio (Standard de Liège/Belgique) et Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie) et Arnold Nkufu (Vitoria Setufa/Portugal). Les milieux de terrain présents à El Jadida sont Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Chikito Lema Mabidi (Raja de Casablanca/Maroc), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre),

Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique) et Gaël Kakuta (Amiens/France). Enfin, les attaquants aperçus à El Jadida présents sont Chadrac Akolo (VBF Stuttgart/Allemagne), Jordan Botaka (Saint-Trond/Belgique), Cédric Bakambu (Villareal/Espagne), Firmin Mubele (Rennes/France), Jonathan Bolingi (Mouscron/Belgique), et Junior Kabanga (FK Astana/Kazakhstan).

Martin Enyimo

FOOTBALL-PRÉSAISON

DCMP et Lupopo se sont opposés en amical

La pré-saison bat son plein au niveau local, les clubs aiguisent leurs armes avant l'ouverture de la saison.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi -qui séjourne à Kinshasa- ont disputé, le 3 octobre au stade des Martyrs, une double confrontation de préparation pendant cent vingt minutes. Lors des soixante premières minutes, les deux équipes se sont quittées sur le score de parité de deux buts partout. Les deux buts des Immaculés de Kinshasa ont été inscrits par Serby Alongo transfuge de l'AS V.Club de Kinshasa et Kikwama. Et la deuxième partie a été remportée par le FC Lupopo désormais coaché par le technicien Bruno Bla par deux buts un.

Lupopo dont la suspension de cinq ans, prise au lendemain de la finale perdue de la Coupe du Congo de football face à Maniema Union, a été levée se prépare afin de revenir dans l'élite du football nationale. Du côté du DCMP, le coach Otis Ngoma testait les nouveaux joueurs. Il est en train de bâtir une équipe qui vise cette saison le titre du championnat national et surtout une campagne honorable en Coupe de la Confédération ; les Immaculés ont retrouvé le chemin de la compétition continentale après quelques années de disette, ils ont terminé à la troisième position au terme de la 22^e édition du championnat national de football.

M.E.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Congo et le Maroc signent un nouveau partenariat pour le développement du numérique

Lors du salon Africa IT Expo qui a eu lieu récemment au Maroc, une convention de coopération tripartite a été signée entre la Fédération marocaine des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring-APEBI, association des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc-AUSIM et le DSI-CLUB Congo. La délégation congolaise à cette rencontre a été conduite par Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique. Yves Ickonga, conseiller TIC du chef de l'État, y était également présent.

L'accord met en œuvre une coopération entre les organisations signataires pour la promotion des métiers du numérique comme vecteur du développement économique et social et de l'établissement d'un lien entre leurs membres. À travers ce partena-



Guy Baouya, DSI Club Congo, Saloua Karkri (APEBI), Mohamed Saad (AUSIM)

riat, l'APEBI, l'AUSIM et le DSI-CLUB Congo s'engagent à fournir les efforts nécessaires pour la

promotion et le développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays

et s'accordent mutuellement l'appui et l'assistance dans la mise en œuvre des programmes conve-

nus conformément à cet accord. En effet, les signataires de l'accord ont l'intention de développer leur coopération dans les domaines tels qu'échanges d'informations, formation, échange d'expertise, internationalisation des salons professionnels, éducateurs, incoming missions, organisation de salons sectoriels, assistance et accompagnement, planification et bonnes pratiques, couvertures médiatiques internationales, lobbying.

Signalons que le Congo qui participe pour la seconde fois à l'AITEX a mis à profit l'AITEX 2017 pour raffermir les relations séculaires qui le lient avec le Royaume du Maroc. Ainsi, un cadre de coopération numérique entre les deux pays a été mis en place dans une dynamique gagnant-gagnant.

Hervé Brice Mampouya

BANDITISME

La police présente deux cambrioleurs à la presse

Les services départementaux de la police judiciaire de Pointe-Noire et du Kouilou ont exposé aux médias, le 4 octobre, Herman Lénvou et Saya Ghislain, deux malfrats réputés par des actes de cambriolage dans certains quartiers de la ville océane.

Édifiant la presse sur l'arrestation de ces cambrioleurs, le colonel de police André Mankassa, chef de service départemental de la police judi-

ciaire à Pointe-Noire et au Kouilou, a expliqué que Lénvou Herman, âgé de 29 ans, est un cambrioleur récidiviste connu des services de police, il a souvent volé des habitants des quartiers Bord-Bord situés dans le premier et troisième arrondissement. Il a été appréhendé avec des diverses clés et d'autres matériels lui permettant d'accéder plus facilement à l'intérieur des voitures et des habitations pour voler.

Quant à Saya Ghislain, âgé de 30 ans, c'est un receleur surpris par la police en train de vendre des tôles volés par Lénvou Herman. « *Lénvou Herman n'est pas à son premier forfait, il sort de la maison d'arrêt. Ainsi, pour opérer, ces malfrats n'ont pas besoin d'assez de temps. Les habitants de la ville de Pointe-Noire ont intérêt à doubler leur vigilance afin d'aider la police à traquer quotidiennement ce genre de bandits* », a indiqué le colonel André Mankassa. Interrogés par la presse, les deux malfrats ont reconnu les faits qu'ils leur sont reprochés.

Séverin Ibara

Les deux cambrioleurs



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

RENTRÉE DES CLASSES

Le conseil départemental et municipal exhorté à visiter les écoles

L'invite a été adressée le 3 octobre par Jacqueline Concko et Jean Baptiste Sitou, respectivement directrice départementale de l'Enseignement technique et professionnel et directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, au conseil départemental et municipal.

L'audition des deux directeurs départementaux a constitué un des points de l'ordre du jour des travaux de la 1re session ordinaire de ce conseil lancée le 25 septembre à la mairie centrale. L'activité dirigée par son président Jean François Kando a permis à ces directeurs de faire un état des lieux de la rentrée. Il ressort de leurs exposés que la rentrée scolaire 2017-2018 a été effective. Du côté de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, on a noté la présence remarquable

à plus de 80% des personnels enseignants actif et administratif, la présence moyenne des élèves du secondaire 1 et 2, la timidité des élèves du primaire dont le pourcentage de présence a été de 10%. Mais sur ce dernier point, Jean Baptiste Sitou a souligné que néanmoins, certaines écoles primaires ont démarré avec la quasi-totalité des élèves, le cas de l'école de Nanga. L'on a aussi noté l'absence déconcertante des élèves dans certaines écoles comme : 8 Février de Mbot, Marien-Ngouabi et KM8. Cela est dû sûrement, d'après lui, au manquement des parents d'élèves.

Leur audition a été une occasion de faire état des problèmes auxquels sont confrontées les écoles publiques. Il s'agit notamment : du déficit en enseignants et en tables-bancs, surtout à l'école primaire où on a que 9036 tables-bancs sur 35200

dont elles ont besoin (soit un déficit de 26164), et 588 enseignants sur 1006 (soit un déficit de 418 enseignants). Il y a aussi le déficit en salles de classes et en établissements qui réduisent les capacités d'accueil à cause de l'augmentation effrénée de la population scolaire.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation globalement, les écoles publiques (tous cycles confondus) accusent un déficit de 55 établissements, 1110 salles de classes, 808 enseignants et 56690 tables-bancs. Autre problème évoqué, c'est l'état de délabrement très avancé des toitures des bâtiments de certaines écoles, notamment CEG Antoine-Bantoud, CEG 28 Juin, CEG 30 Mars et autres).

Même son de cloche du côté de l'enseignement technique et professionnel où les sept établissements publics accusent un déficit de 835

tables-bancs et ne disposent plus de tables de dessin, élément très important dans l'apprentissage des élèves qui utilisent de vieux calendriers comme palliatifs. Il n'y a plus la série électricité. Les enseignants fonctionnaires étant en majorité à la retraite, certains ayant changé de ministère, le personnel enseignant dans ces écoles est actuellement constitué de 292 permanents, 45 vacataires et 96 prestataires. Les écoles manquent de structures d'accueil. Les baraques en contreplaqué érigés au lycée commercial de l'OCH depuis 2009 pour augmenter sa capacité d'accueil «*tiennent grâce à un rafistolage de dernière heure*». Le CMA-CETA de Ngoyo, établissement à vocation agricole, a besoin d'un forage pour la survie des cultures et d'un mur de clôture.

À tous ces problèmes énumérés par les deux directeurs s'ajoutent le manque

de subvention et le manque cruel du matériel de première nécessité (craie, ardoise, papier, fournitures de bureau, etc). Tenant compte de toutes ces difficultés, Jacqueline Concko a sollicité l'aide du conseil qu'elle a invité, par ailleurs, à visiter les établissements «*pour se rendre compte des réalités et essayer de trouver des solutions*». Face à ce tableau sombre peint devant eux et pour permettre le déroulement normal des cours, les conseillers ont suggéré la prise des mesures pour la restauration urgente des toitures de bâtiments qui sont en état de délabrement. De son côté, Jean François Kando a invité les directeurs départementaux de continuer à travailler malgré les difficultés. «*J'espère que les beaux temps viendront, l'espoir est toujours permis*», a-t-il dit.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adliac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



La «Sainte-Alliance» pour la paix au Pool

Tels des intercesseurs jouant à concilier les vivants et les mânes des ancêtres, les sages et notables du Pool ont entonné le chant de la paix, le 3 octobre, au Palais du peuple, en présence du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Dix-huit mois que dure la crise du Pool, dix-huit mois qu'en plus de la détermination de la Force publique à mettre hors d'état de nuire les commanditaires des attaques des quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, le gouvernement reste ouvert aux initiatives susceptibles d'aider au retour de la tranquillité dans cette partie du pays.

Le 3 octobre, justement, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a manifesté aux côtés des sages et notables du Pool sa volonté de voir rétablies la libre circulation



Le poing levé pour célébrer l'alliance (DR)

« Gare à ceux ou celles qui trahiront cette alliance a averti l'un des sages s'adressant presque exclusivement aux collaborateurs du chef de l'Etat originaires du Pool et annonçant une victoire certaine sur les forces du mal. »

des personnes et des biens dans l'ensemble du département, et aussi la reprise du trafic ferroviaire sur les lignes du CFCO dans le segment qui pose problème, à savoir la traversée du Pool. « Des instructions précises

ont été données au gouvernement afin que cette question soit résolue sans délai », a indiqué le chef de l'Etat.

S'exprimant sans notes, et disant parler avec son cœur, le président de la République a longuement évoqué

le processus électoral ayant conduit à l'adoption par référendum de la nouvelle Constitution, le 25 octobre 2015, suivie de la tenue, début 2016, de l'élection présidentielle. Il n'y avait pas de quoi rallumer le feu de la violence alors que des mécanismes de contestation des résultats électoraux existent, a renchéri le président de la République.

Mais l'une des manifestations les plus symboliques de cette rencontre tenue sous l'œil bienveillant des hommes d'église, a été la déclaration d'alliance entre les parties. À l'initiative des sages et notables qui faisaient ainsi

recours aux us et coutumes de leur terroir, le président de la République s'est prêté au rituel déroulé par ces derniers (cf. LDB n° 3034 du mercredi 4 octobre). On y retient entre autres enseignements la demande de pardon des interlocuteurs de Denis Sassou N'Guesso au motif qu'il leur a manqué de vigilance et sans doute qu'ils ont laissé faire Ntoumi et sa bande. « Gare à ceux ou celles qui trahiront cette alliance a averti l'un des sages s'adressant presque exclusivement aux collaborateurs du chef de l'Etat originaires du Pool et annonçant une victoire

certaine sur les forces du mal. »

Les sages et notables du Pool se déclarent en effet convaincus que de nombreux jeunes « égarés » passeraient plus ou moins rapidement du statut de récidivistes sans foi ni loi à celui de repentis. Craignant sans doute pour leur vie (ils devaient tout de même se remémorer celles des autres compatriotes qu'ils fauchent sans raison apparente), ces ninjas-nioulous en voie de regagner les centres d'accueil et de réinsertion recherchent protection auprès des autorités de la République. Là-dessus également le chef de l'Etat a donné sa parole, à savoir qu'ils n'ont rien à craindre.

Bien souvent, quand ils s'impliquent franchement dans la recherche des solutions d'apaisement du climat social, ou même politique, les gardiens du pouvoir ancien peuvent aboutir à quelque succès. Gageons que l'engagement pris par les sages et notables du Pool, le 3 octobre, au Palais du peuple, devant le président de la République sur le retour de la paix dans cette partie du Congo sera salutaire pour le département et pour les populations frappées par la précarité depuis de longs mois.

À l'instar de leurs frères et sœurs des autres départements du Congo, les filles et fils du Pool méritent de vivre en paix et en sécurité. Tous doivent travailler à ce dénouement, semblaient répéter en chœur les convives de la rencontre du Palais du peuple.

Gankama N'Siah

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

La Caritas-Congo lance un appel à la solidarité

Célébrée le 1er octobre de chaque année, la journée internationale des personnes de 3e âge a donné lieu à une messe d'action de grâce et un concert de chants religieux en la Basilique Sainte-Anne du Congo, afin de susciter l'altruisme envers des personnes vulnérables.

Les différentes cérémonies y relatives ont été initiées par la Caritas Sainte-Anne, en collaboration avec le colonel Rémy Ayayos Ikounga (partenaire à l'hospice des seniors Paul-Kamba), et en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso. Sa présence s'est justifiée à cause de son engagement, depuis plusieurs années, dans l'assistance des personnes vulnérables, à travers la Fondation Congo Assistance qu'elle dirige.

Le concert de chants religieux organisé le 3 octobre a eu pour objectif, a dit le président de la Caritas, le frère Jean Marie, d'égayer les vieillards, de prier avec eux à travers la chanson et de faire connaître davantage le fonctionnement et l'organisation de l'hospice des vieillards Paul-Kamba.

Dans son message aux allures d'un appel à l'aide, le président de la Caritas a énuméré les charges fixes et variables à supporter pour faire fonctionner ce Centre, entres autres: la nourriture quotidienne (matin, midi et soir); l'entretien des chambres, du groupe électrogène, de la buanderie de la chambre



Les participants / crédit photo Adiac

froide, des sanitaires et du véhicule des pensionnaires; la distribution des vivres aux pensionnaires externes; le paiement des salaires du gardien et du chauffeur; l'approvisionnement régulier en carburant, en gaz butane, en bois de chauffe et au charbon, sans oublier l'achat des médicaments, et éventuellement les cas d'inhumation des pensionnaires internes.

« A travers cet éclairage, vous comprenez sans nul doute combien il est nécessaire pour chacun d'entre nous de s'investir dans cette œuvre de charité, de mettre la main à la pâte

pour soutenir la Caritas Sainte-Anne afin qu'elle s'occupe mieux de ces personnes vulnérables comme nous l'enseigne la parole de Dieu. La prise en charge de ces vieillards doit être le devoir de tous, car ils ont droit à notre gratitude et à notre accompagnement. Soyons proche d'eux », a-t-il plaidé. Il a saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude à l'épouse du chef de l'Etat, qui, a-t-il rappelé, accompagne depuis plus d'une décennie l'hospice Paul-Kamba dans la prise en charge sanitaire et funéraire des pensionnaires internes.

En savoir plus sur l'hospice des vieillards Paul-Kamba

Situé à Poto-Poto, dans le 3e arrondissement, l'hospice des vieillards Paul-Kamba est un centre d'accueil des personnes âgées abandonnées. Il est sous l'autorité de l'archidiocèse de Brazzaville et sous la responsabilité de la paroisse Sainte-Anne du Congo. Ce centre est dirigé par la commission Caritas Ste-Anne, une institution sociale de l'église catholique, chargée de venir en aide aux personnes vulnérables.

D'après le responsable, l'hospice ne bénéficie d'aucune subvention, et ne vit que des dons des personnes de bonne volonté. Outre les fonctionnaires internes, le centre ravitaille aussi en vivres plusieurs vieillards (plus d'une centaine) appelés pensionnaires externes. A ceux-là s'ajoutent plusieurs autres personnes vulnérables à qui le centre apporte une assistance multiforme. Le 1er octobre, jour officiel de la célébration internationale des personnes âgées, une messe d'action de grâce a été demandée à la chapelle des Petites Sœurs des pauvres pour rendre hommage à cette catégorie de personnes vulnérables. Les pensionnaires de la maison des seniors Kambissi, située à Mfilou, et ceux hébergés chez les Petites Sœurs des Pauvres ont également participé aux différentes cérémonies.

Le thème 2017 de cette Journée internationale est le suivant: « Se projeter vers l'avenir: faire appel aux talents, aux contributions et à la participation des personnes âgées dans la société ». Il vise à créer un environnement favorable pour permettre et accroître la contribution des personnes âgées au sein de leurs familles, de leur communauté et plus largement, de la société. L'accent est mis sur le parcours à suivre pour appuyer la pleine participation des aînés, conformément à leurs droits et besoins essentiels ainsi que leurs préférences.

Yvette Reine Nzaba